

L' HIPPOMOBILE

Appelée simplement hippomobile ou voiture hippomobile, il s'agit d'un véhicule muni de deux à quatre roues dont la traction est assurée par un ou plusieurs chevaux ou encore d'autres équidés : ânes, mules, mulets,



voire tout autre animal.

Char, carrosse, calèche, **carriole...** ce moyen de locomotion prend diverses formes depuis l'antiquité et son usage a persisté jusqu'à l'apparition des voitures automobiles dont la puissance est évaluée en « chevaux-vapeur » ou en « chevaux-fiscaux » ! (référence à la puissance des attelages).



Afin d'assurer la traction , L'animal est attelé entre les deux limons, courbés de manière que, partant de l'essieu avant, ils

atteignent la hauteur du corps du cheval. Dans le cas d'un attelage à plusieurs chevaux côte à côte, on utilise le *timon*, qui est un limon central.

L'animal est attaché par des courroies de cuir passant sur son poitrail, « les traits ».



